

La société coopérative de transport ferroviaire française privée créée en 2019, dont le siège social se situe à Figeac/46, [RAILCOOP](https://www.railcoop.fr/), devrait être placée en liquidation judiciaire prochainement. « Le tribunal de commerce de Cahors ne devrait pas avoir d'autre choix que de prononcer, le 15 avril 2024, la liquidation de notre coopérative », a indiqué avant-hier mercredi 27/03 Railcoop dans un message à ses sociétaires, rapporte le Journal La Dépêche. La coopérative lotoise avait notamment pour ambition de relancer la ligne ferroviaire entre Bordeaux et Lyon. <https://www.railcoop.fr/>